

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	- (1994)
Heft:	68
Artikel:	La Société helvétique de bienfaisance
Autor:	Bruhin, Francine
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-847957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Société Helvétique de Bienfaisance

ELLE EXISTE - par la volonté de 3 étudiants - depuis 1820 : elle est l'une des plus anciennes associations suisses de Paris. La Société Helvétique de Bienfaisance (SHB), installée à cinq minutes de l'Hôpital Suisse de Paris et toute proche voisine de la Maison Suisse de Retraite, continue toujours d'aider nos compatriotes en difficulté. Ils sont encore nombreux, ceux qui se souviennent de l'aide de la SHB pendant la dernière guerre mondiale. «*Ils en ont encore les larmes aux yeux*, raconte Barbara Bauer, la déléguée de l'association. *A l'époque, une quinzaine de personnes distribuaient argent, colis, vêtements, linge de maison etc. à ceux qui avaient parfois tout perdu*. La SHB a, depuis, bien changé. Il n'y a plus qu'une seule salariée : Barbara Bauer. Elle assure une permanence deux fois par semaine, les autres jours étant voués à des visites diverses, chez des personnes âgées ne pouvant se déplacer ou encore à des patients hospitalisés, voire à des personnes incarcérées. «*Les aides financières sont moins nombreuses aujourd'hui. Par contre, mon travail consiste beaucoup plus en information. Une personne de nationalité suisse et française peut bénéficier d'aides françaises grâce à un accord de réciprocité signé entre les deux pays. Mais beaucoup l'ignorent. Il faut donc les aider à constituer un dossier, leur donner les bonnes adresses, parfois les secourir temporairement. C'est le cas pour les personnes ayant droit au Revenu Minimum d'Insertion. Le délai d'octroi est très long, jusqu'à un an. Dans un tel cas, je fais une demande d'aide provisoire à Berne. La Suisse accorde alors une allocation pendant quelques mois.*»

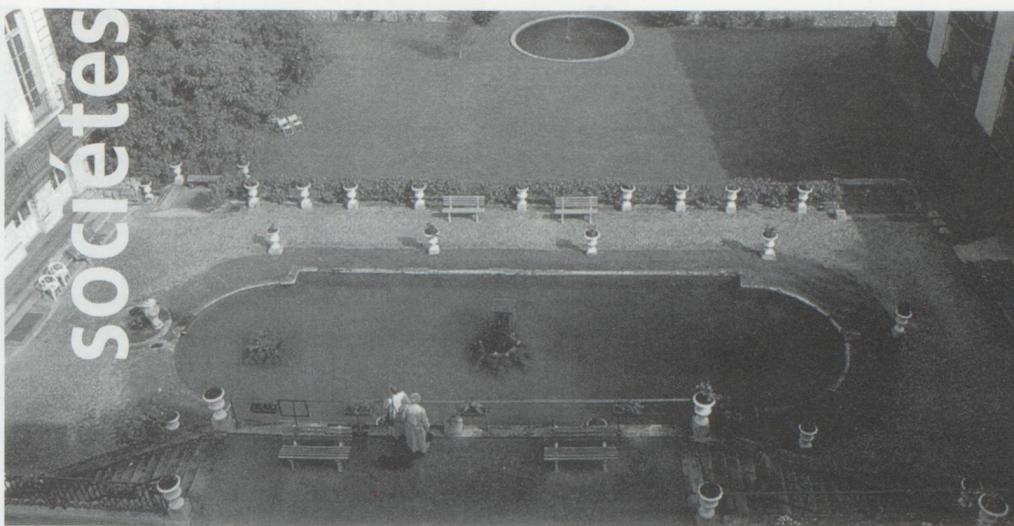
Actuellement, la SHB ne soutient financièrement qu'une dizaine de personnes. Mais, par contre, que de démarches, que d'interventions ! Il faut tout savoir faire : dépanner un évier bouché, faire la toilette d'une vieille dame, l'emmener chez le coiffeur pour qu'au moins une fois elle se sente de nouveau jolie, effectuer diverses démarches administratives pour ceux qui ne peuvent plus se déplacer, ou tout simplement ne parlent pas bien français. Décrire l'éventail des tâches de l'assistante sociale de la SHB, c'est écrire un inventaire à la Prévert. A 8h30, il faut trouver une ambulance, à 9h un photographe qui accepte de se déplacer chez une personne impotente afin d'obtenir une photo d'identité pour le renouvellement de la carte de séjour. Il faut trouver une aide ménagère pour telle vieille dame, un coiffeur pour une autre, aller chercher ses papiers d'identité à la préfecture, assister à une réunion de co-locataires pour le compte d'une personne s'exprimant

ILS SONT ENCORE
NOMBREUX, CEUX QUI
SE SOUVIENNENT DE
L'AIDE DE LA SHB
PENDANT LA DERNIERE
GUERRE MONDIALE.

mal. Il y a encore les enquêtes à faire dans les hôpitaux : il arrive que des malades se plaignent. C'est à l'assistante sociale d'aller vérifier ces dires sur place. «*Autrefois, je voulais être missionnaire !* avoue Barbara Bauer. *Donc ce travail me plaît beaucoup*». L'accueil des personnes en difficulté tourne parfois à la séance de psychanalyse sauvage. Ainsi, cette dame battue par son mari et qui ne parvient pas à réagir. Ou ce garçon fugueur, ramené à ses parents sain et

sauf. «*L'hôpital de la Salpêtrière avait appelé l'Ambassade de Suisse pour la prévenir qu'on venait de lui amener un jeune Suisse. Le jeune garçon - il avait 19 ans - était venu à Paris faire fortune. Bien sûr, il n'a pas trouvé d'emploi. Il s'est rapidement retrouvé à faire le clochard. Sa moto avait été volée, il n'avait plus rien et il était sérieusement malade : il souffrait d'une double phlébite aux jambes. Je suis allée le voir et il m'a raconté son aventure. Mais il n'osait plus rentrer chez lui : il avait pris un peu d'argent à ses parents et il craignait que son père ne le batte. J'ai essayé de le rassurer. Et puis, j'ai appelé ses parents, pour leur expliquer la situation. Et leur demander de bien accueillir leur fils. Quand il a été remis, nous l'avons habillé de propre et lui avons donné un billet de retour. La SHB a même pu récupérer sa moto et régler les dettes qu'il avait faites. Je lui avais fait promettre de m'appeler depuis une cabine téléphonique, pour me raconter son retour. Ce qu'il a fait. Tout s'était bien passé. «J'ai pu rentrer la tête haute», m'a-t-il dit. Et puis il a eu une parole qui m'a infiniment touchée : il m'a demandé s'il pouvait m'appeler «maman». Je lui ai répondu qu'il n'avait qu'une seule mère, mais qu'il pouvait m'appeler «maman Bauer». Pour une histoire qui finit bien, combien finissent mal ? Barbara Bauer n'a pas ce pessimisme là. «*Je n'ai jamais eu de reproches, ou de critiques. Mais toujours des remerciements émus. J'en suis fière, dit-elle*». Elle raconte encore cet autre sauvetage, celui d'un jeune homme arrêté avec une infime quantité de drogue. «*Avec l'Ambassade, nous avons réussi à adoucir les autorités. De plus, la prison lui avait fait prendre conscience de cette énorme bêtise. J'ai eu très peur qu'il ne commette l'irréparable : il devenait inconsolable. J'allais le voir tous les samedis, des semaines durant, pour ne pas qu'il se sente abandonné. Et puis, il a été relâché. Maintenant, il vit en Hollande, d'où il m'écrit régulièrement. Il va bien*».*

Barbara Bauer cite fréquemment l'Ambassade de Suisse. Il faut dire qu'elle travaille en relation étroite avec le service social de l'Ambassade. En relation si étroite que la Confédération accorde même une subvention à la SHB,



payant ainsi une partie du salaire de Barbara Bauer. Logique, puisque les personnes en difficulté s'adressent indifféremment à l'Ambassade – qui transmet le dossier – ou à la SHB. «Mon interlocuteur à l'Ambassade est le Consul Quillet. Il m'appelle régulièrement pour m'informer du problème de telle personne. Après avoir traité le cas, je fais à chaque fois un rapport à l'Ambassade.»

Un autre volet important de sa tâche : envoyer des enfants en vacances. Chaque année, la SHB prend en charge les vacances d'une vingtaine de jeunes de 8 à 16 ans. Cela signifie un important travail d'organisation. Il faut trouver des familles d'accueil, informer les parents, accompagner les enfants en Suisse – pas question qu'ils voyagent seuls et ce sont Barbara Bauer et son mari qui s'en chargent, chaque année.

Aujourd'hui, la SHB vient en aide régulièrement à une centaine de personnes, sans compter les aides ponctuelles. Mais – manque d'information ou aide sociale française trop bien faite ? – force est de constater que moins de personnes âgées s'adressent à elle. Certaines d'entre elles découvrent la SHB à la faveur d'une visite à l'Hôpital Suisse. «Nous organisons pourtant pour ces personnes âgées une fête de fin d'année, tous les ans, explique Barbara Bauer. Y sont conviées les personnes démunies, ou isolées. Pour certaines d'entre elles, c'est l'unique occasion de renouer des liens avec des compatriotes. Nous accueillerions très volontiers de nouveaux hôtes». Alors, si cette proposition vous intéresse, la Société Helvétique de Bienfaisance se trouve au 21 de l'avenue Jean Jaurès, à Issy-les-Moulineaux. Vous y serez reçu avec plaisir, les mardis et les jeudis.

Téléphone (1) 47 36 01 65 de 11h à 19h.

La Maison Suisse de Retraite

La Maison Suisse de Retraite affiche gaillardement ses 128 ans d'existence. Elle est une "fille" de la Société Helvétique de Bienfaisance dont le conseil d'administration décida, en 1866, la création. L'Asile Suisse de Vieillards (ancienne dénomination de la MSR) ouvrit ainsi ses portes à Saint-Mandé près de Paris. Là, 80 à 90 personnes âgées furent prises en charge totalement : les retraites n'existaient pas, à l'époque. Chacun faisait ce qu'il pouvait, un peu de ménage, la corvée de pluches, la cuisine...

► L'EXISTENCE DE L'ASILE SE DÉROULE, sereinement. Jusqu'au jour où, l'établissement n'étant plus conforme aux normes sanitaires, le conseil d'administration décide de créer une nouvelle maison de retraite. La propriété de St-Mandé est vendue et le conseil d'administration s'installe dans une propriété d'Issy-les-Moulineaux, occupée jusque-là par une communauté religieuse. Le déménagement a lieu en 1961 et, d'asile, l'institution est rebaptisée Maison Suisse de Retraite. A cinq minutes d'une station de métro, en plein centre ville, la situation de la maison est idéale : à aucun moment les pensionnaires ne se sentent coupés de la vie active. Ils bénéficient pourtant des avantages d'une maison à l'ancienne, dotée de très beaux jardins (récemment refaits,

du reste) en terrasse: un petit air de campagne en pleine ville.

Avec le temps, la maison se trouve à l'étroit et, en 1979, le conseil d'administration décide la construction d'une nouvelle aile, le pavillon Landolt. Deux ans plus tard, c'est au tour du pavillon Sandoz – le bâtiment principal, comportant 56 lits – d'être rénové tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Le pavillon La Source inutilisé pendant de longues années, à l'exception de sa chapelle, trouva une nouvelle utilisation. Un programme de 26 lits supplémentaires y fut développé. Au rez-de-chaussée, un salon, une salle polyvalente et une bibliothèque furent aménagés. «Nous avons deux soucis, explique le Président de la MSR, Pierre-Maurice Matthey. L'un d'entre eux est la concurrence. Il exis-